

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 7 février 2019**

**Objet**

**Participation de  
la commune  
pour le PLIE  
année 2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 janvier 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

32

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. DANDY, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**M. NAFFRICHOUX à Mme N. LACUEY  
M. CAVALIERE à Mme LARUE - Mme C. LACUEY à M. PUYOBRAU  
M. RAIMI à Mme GRANJEON - M. LERAUT à Mme MILLORIT  
M. MEYRE à Mme CHEVAUCHERIE**

**Absents :**

**M. BELLOC**

**M. Alexandre BOURIGAULT a été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville de Floirac s'est engagée depuis 2003 dans le dispositif PLIE dans le cadre de la politique de lutte contre le chômage et l'exclusion.

Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2014, Monsieur le Maire a été autorisé à signer un protocole d'accord conjointement avec l'Etat, le Conseil Départemental et les Maires concernés et l'Association PLIE des Hauts de Garonne, fixant le cadre de son intervention sur le territoire de Floirac pour la période 2015-2019.

L'association PLIE des Hauts de Garonne s'engage à faciliter l'insertion sociale, économique et professionnelle des personnes exclues du marché du travail, en mobilisant et en articulant tous les moyens et compétences à l'échelle du territoire des 7 communes, signataires du Plan, en organisant des parcours d'insertion individualisés et renforcés.

En 2018, 49 entrées sur Floirac, 31 sorties positives, 113 ont été suivies par le PLIE au cours de cette période, dont détail ci-après :

\*49 nouveaux entrants prescrits (32 par pôle emploi, 6 PLIE, 3 Epicerie solidaire, 4 mission locale, 4 département)

Profil : Femmes isolées/Chômeurs de longue durée/ sans qualification/ plus de 50 ans.

\*File Active : 113 (49 nouveaux + 64 des années précédentes).

\*durée Moyenne d'accompagnement : 24 mois

\*31 sorties positives (21 négatives : déménagement, radiation, décès)

-4 CUI-CAE -10 CDD de plus de 6 mois -8 CDI -8 formations diplômantes – 1 création entreprise

\*Sur l'ensemble du PLIE (257 entrées et 121 sorties positives)

Le protocole d'accord dans son article II.2 précise que la ville s'engage en contre partie à verser une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant d'un euro dix par habitant sur la base INSEE, et que le versement est effectué en début d'année civile afin d'éviter une situation déficitaire pour l'association PLIE des Hauts de Garonne.

Dans ce cadre, la subvention versée s'élève à la somme de 19109,20 € (selon la population légale au 1er janvier 2019 de 17372 habitants, chiffre INSEE).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association PLIE des Hauts de Garonne ;

Vu la délibération du 22 décembre 2014 concernant le protocole d'accord entre la ville et le PLIE des Hauts de Garonne 2015-2019 ;

Vu l'avis de la commission Sport Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie participative en date du 22 janvier 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser d'une subvention au titre de l'année 2019 pour l'association PLIE des Hauts de Garonne à hauteur de 19109,20 € (1,10 € par habitant).

**DIT** que les crédits seront inscrits au Chap. 65 – Article 6574-824, du Budget Primitif 2019.

Madame LACUEY Conchita, Présidente du PLIE, se retire et ne participe pas au vote

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**  
**A la Mairie de FLOIRAC, le 11 février 2019**

Nombre de votants : 30  
Suffrages exprimés : **30**  
    Pour : 30  
    Contre :  
Abstention :



*Le Maire,*